

Les candidats lillois à vos pieds

NORD | Le magasin Chaussettes et compagnie a lancé une série pour les municipales.



Hauts-de-France

Clémence de Blasi

RÉUNIR, un vendredi soir, la plupart des candidats aux élections municipales lilloises dans un magasin de chaussettes d'une petite dizaine de mètres carrés ? Cela a beau sonner comme le début d'une blague absurde, Maxime Lemersre l'a fait. Le trentenaire n'en est pas à son coup d'essai : il s'est déjà illustré en 2022 en imprimant sur des chaussettes les visages d'Emmanuel Macron et de Marine Le Pen. Pandémie oblige, les candidats au second tour de la présidentielle étaient disponibles en deux versions, avec ou sans masques... que certains avaient parfois confondus avec des bâillons !

« Cela nous a permis de démarrer rapidement », explique le fondateur de Chaussettes et compagnie, qui a ouvert deux autres points de vente à Paris et La Rochelle. Ces dernières années, cette « marque d'actualité » a creusé le sillon, avec des paires aux couleurs des Jeux olympiques de Paris 2024 ou brodées de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

« Je peux vous en prendre dix ? », demande un client au vendeur, chaussettes imprimées du visage de Louis Delemer à la main. Le candidat lillois les Républicains a fait le plein : ses partisans envahis-

sent la boutique dès l'ouverture de la soirée, dévalisant le portant. Sa mère attrape de justesse la dernière paire de chaussettes, fabriquées au Portugal et vendues 14 €.

« On est devenus des promoteurs de démocratie, s'enflamme un Maxime Lemersre. Si ça peut donner envie aux gens d'aller voir les programmes, c'est déjà gagné. » « J'ai pris Violette en blanc », s'enthousiasme une visiteuse après avoir un temps hésité avec des rouges. À deux pas de là, la députée Renaissance Violette Spillebout, candidate au beffroi, s'amuse du dilemme suivant : peut-on déceintement porter des chaussettes ornées de sa propre trombine ?

Bientôt Dati et Grégoire ?

La foule, qui déborde jusque sur le trottoir, joue des coudes jusqu'au présentoir. « Vive les chaussettes, vive le libre choix, vive Lille », lance Maxime Lemersre au micro. « Voter, c'est comme les chaussettes, c'est utile », proclame une grande affiche dans le fond du magasin. « Nous, on ne prend pas parti, on veut intéresser les gens aux élections », assure le patron de l'enseigne, pas fâché de ce coup d'éclat pour évoquer des questions liées au commerce, comme la récente piétonnisation de la grand-place ou le stationnement payant.

« On est une sorte d'institut de sondage physique », fait-il remarquer au maire de Lille, Arnaud Deslandes. « Alors, ça donne quoi ? », l'interroge gravement le socialiste. Maxime Lemersre botte en touche... Le fondateur de « la plus petite boutique de Lille » ne devrait pas tarder à décliner son idée avec les candidats aux municipales de Paris et La Rochelle.



Lille (Nord), vendredi. À peine lancée, la collection de chaussettes arborant les visages des candidats est déjà un franc succès.



Le dernier mâle reproducteur du massif de l'Escandorgue était décédé après avoir percuté une pale.

La mort de l'aigle royal n'arrêtera pas les éoliennes

HÉRAULT | La cour d'appel de Montpellier vient de blanchir l'exploitant mis en cause.



Occitanie

Nelly Barbé

LA MORT d'un aigle royal, entré en collision avec une pale d'éolienne, est plus que jamais au cœur d'une bataille juridique. Dans une décision rendue le 5 février, la cour d'appel de Montpellier (Hérault) a relaxé la société Énergie renouvelable du Languedoc, filiale du groupe Valeco, et son dirigeant, condamnés en avril 2025 par le tribunal de Montpellier pour destruction non autorisée d'espèce protégée.

Le rapace, mâle reproducteur de l'unique couple du massif de l'Escandorgue, à l'ouest de Lodève (Hérault), avait été retrouvé sans vie le 16 janvier 2023 au pied de l'une des sept éoliennes installées sur le site de Bernagues. Sa balise GPS a confirmé le choc avec une pale, et le système de détection des oiseaux du parc, jugé défaillant par l'Office français de la biodiversité, n'a pu éviter le drame.

Une nouvelle loi moins contraignante

Principal effet de cette récente décision : les sept éoliennes, à l'arrêt depuis des mois, vont pouvoir reprendre du service, indique le groupe Valeco. « Sauf si le préfet exige une demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées », espère encore Marjolaine Villey-Migraine, l'infatigable porte-parole du Collectif pour la protection des paysages et de la biodiversité 34-12, qui bataille contre ce parc éolien depuis plus de vingt ans.

« Cette relaxe par la cour d'appel a été une surprise. Dans le conflit qui oppose le monde industriel et la protection de l'environnement, c'est

un net recul. La programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit de se doter de cinquante fois plus d'éoliennes, cette fois-ci en mer ; or il y a encore plus d'oiseaux sur l'eau que sur terre. »

Pour motiver ce virage à 180 °C, les juges de la cour d'appel se sont appuyés sur la nouvelle loi d'orientation agricole de mars 2025. Un texte qui « réduit singulièrement le champ de responsabilité pénale des auteurs d'atteinte à la conservation d'espèces animales non domestiques », observent les magistrats, relevant qu'aucune intention ni négligence grave dans la mort de cet aigle royal n'a pu être démontrée. « Cette malheureuse mortalité est survenue sur un parc qui avait été mis à l'arrêt dès la détection de l'aigle et relève bien d'un accident », abonde le groupe Valeco.

Pas si simple, pointe Olivier Gourbinot, juriste de FNE (France Nature Environnement) Occitanie-Méditerranée, qui va se pourvoir en cassation aux côtés d'autres associations, à défaut d'une action du procureur général : « Jusqu'à présent, une négligence simple ou une intentionnalité suffisaient à condamner une atteinte à une espèce protégée. »

Du côté du Syndicat des énergies renouvelables et de son président, Jules Nyssen, ces dernières évolutions législatives sont saluées. « Tout est fait pour éviter au maximum les impacts sur la biodiversité. Nous disposons de solutions techniques de plus en plus efficaces avec notamment des systèmes de détection aviaire poussés, capables de stopper les pales en moins de vingt secondes. »

La petite histoire

Nouvelle-Aquitaine Macareux en détresse

Après le passage de la tempête Nils, dans la nuit de mardi à mercredi, le centre de sauvegarde de la faune sauvage des Pyrénées-Atlantiques, Hegalaldia, a lancé un cri d'alarme sur sa page Facebook. « On a retrouvé des centaines de macareux moines morts ou affaiblis sur les plages des Landes et de la côte basque, surtout vers Mimizan, Capbreton ou encore Anglet », raconte Stephan Maury, le responsable animalier de la structure. Un bilan dramatique qui ne cesse d'augmenter cette fin de semaine en raison des coups de vent et des précipitations à répétition.

« Les oiseaux, en hypothermie, n'ont pas le temps de reprendre des forces. » Surtout, ils sont dans l'incapacité de se nourrir. « Ils pêchent habituellement entre 20 et 30 m de profondeur, notamment dans le gouf de Capbreton, très riche en poissons. Or, là, ces derniers, un peu trop secoués en surface, descendent à une centaine de mètres », indique Stephan Maury. Depuis quelques jours, le soigneur et son équipe abattent un travail de titan pour sauver les quelque 600 rescapés. Ils doivent les réchauffer et les nourrir selon un protocole bien strict. Puis les laver et les mettre en piscine pour une réhabilitation de quinze jours, avec l'espoir de leur permettre de retrouver leur environnement naturel. « C'est violent, tendu, et je ne sais pas si on aura les reins assez solides financièrement, car on dépense 1 000 € par jour juste pour les soins », lâche Stephan Maury. Un appel aux dons a été lancé sur le site en ligne HelloAsso.

Lisa Etcheberry

Pour signaler un oiseau en détresse : 06.76.83.13.31.
www.helloasso.com/
associations/hegalaldia